

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

L'an deux mil dix sept

Le 14 septembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08 septembre 2017

PRESENTS : MMES BOULAI – MALLAH - SAVIN

MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER-DESCOMBES -

BOIVENT – CABROLIÉ - DESCLIDES – ESTIENNE – SAVIN -

SUTRE

EXCUSÉS : MMES GAILHOUSTET - MOUNIER

M FAURE

POUVOIRS :

M FAURE a donné pouvoir à M BOISSIER-DESCOMBES

MME MOUNIER a donnée pouvoir à M SUTRE

M BOISSIER-DESCOMBES a été nommé secrétaire de séance

2017-09-03 D

Objet : Renouvellement de la mise à disposition d'un agent – Madame Sylvie SUTRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans l'emploi du temps de Madame Sylvie SUTRE, actuellement agent à temps plein du SIVOS COULGENS-JAULDES, il est prévu 4 heures 15 minutes de travail administratif effectué à la Mairie de JAULDES en période scolaire.

Monsieur Pierre BOIREAU, nouvel enseignant de l'école de Jauldes, indique ne pas souhaiter prendre part au débat et au vote.

Sur avis favorable du Comité Syndical au SIVOS COULGENS-JAULDES, une convention de mise à disposition concernant cet agent pourra être établie.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention qui prendra effet au 1^{er} janvier 2018.

Fait à Jauldes, le 14 septembre 2017

Le Maire

Eric SAVIN

